

La guérison de madame A. P. ne fit pas sur moi l'impression qu'elle aurait dû faire. Je constatais les résultats, j'en acceptai les bénéfices, je ne voulais pas conclure ! Que de médecins agissent de même ! Ils reconnaissent la réalité du fait, mais ne veulent pas remonter jusqu'à sa cause. Pas plus que moi, ils ne veulent conclure.

Plusieurs années après l'évènement de 1874, me trouvant à Lourdes pendant le pèlerinage national, je vis entrer dans le bureau des médecins une malade qui venait d'être guérie à la piscine, et racontait en termes nets, précis, tous les détails de sa guérison. Le fait était visible, palpable. Ce jour-là, je compris et j'arrivai jusqu'à la conclusion. Il ne suffit pas toujours d'un miracle pour déchirer les voiles et soumettre notre esprit. La foi est un don du ciel, mais c'est un don que la volonté doit accepter — FIN.

Faveurs obtenues

Deschambault, 17 octobre 1899.

Monsieur le Gérant,

Veillez relater dans vos Annales le fait suivant que l'on peut appeler miraculeux.

Ma petite fille, âgée de dix ans, étant sous les soins du médecin pour dyspepsie, ressentait peu de soulagement et ne pouvait continuer ses études. J'eus recours à Notre Dame